

**Langue des signes et linguistique comparée : vue
d'ensemble de l'ASL et de la LSF**

Thomas de MINIAC

Certificate in Speech, Language and Hearing Sciences
Metropolitan State University of Denver, 3211 Irving Street, 80211 Denver, CO, USA
Etudiant en Master of Speech-Language Pathology
University of Northern Colorado, Audiology and Speech Language Sciences Program, Gunter
Hall 1400, Campus Box 140, 501 20th Street, Greeley, CO 80639
thomasdeminiac@gmail.com

ISSN 2117-7155

Résumé :

Tout comme la grande majorité des systèmes linguistiques, les langues des signes convergent et divergent sur de nombreux points. Leur spécificité se remarque dans le fait qu'elles n'existent que depuis peu d'années en comparaison avec leurs contreparties parlées. Cela résulte en un nombre quelque peu limité de familles de langues de signes, au sens génétique - et non géographique - du terme. Les deux langues étudiées ici sont la langue des signes américaine (ASL pour *American Sign Language*) et la langue des signes française (LSF). Sans être exhaustive, cette étude a pour intention de fournir une vue d'ensemble sur le sujet et de proposer un cadre de référence permettant d'établir ce qui lie ainsi que ce qui sépare ces deux langues.

Mots clés : linguistique, bilinguisme, langage, ASL, LSF.

Sign Language and Comparative Linguistics: an Overview of ASL and LSF

Summary:

As all other linguistic systems, sign languages (SL) share traits and differ from each other in many ways. Their specificity, however, is that they have existed for few years compared to their spoken counterparts. This results in a relatively low number of SL “families”, in the semantic meaning of the term. The two SLs that will be studied here are American Sign Language (ASL) and la Langue des Signes Française, commonly referred to by its acronym in French: LSF. Without being exhaustive, this study will try and provide an overview of the topic. The objective is to gain a frame of reference on what binds as well as what separates these two languages.

Key words: linguistic, bilingualism, language, ASL, LSF.

----- INTRODUCTION -----

La linguistique comparée est un domaine d'étude qui existe depuis que les langues sont devenues un sujet d'analyse et d'investigation. Son objectif est d'établir des relations et des tracés entre différentes langues ayant - ou non - des racines en commun.

Comme le montre la figure 1 (voir annexes), la LSF est la langue signée la plus dispersée dans le monde en termes de présence géographique. Cela s'explique par le fait que la première école pour sourds recensée au monde fut fondée à Paris en 1794, seulement six ans après la Révolution française. Elle avait pour but d'offrir une éducation ainsi qu'un abri aux enfants sourds qui n'avaient quasiment nulle part où aller dans la société d'alors qui les considérait comme étant naturellement inférieurs. Il existait déjà des systèmes de signes disséminés dans le pays, mais rien qui aurait pu être considéré comme étant une langue à part entière. Laurent Clerc était un élève de cette école, il y rencontra Thomas Hopkins Gallaudet, un enseignant venant des États-Unis alors en visite en France. Clerc suivit Gallaudet jusqu'au Connecticut ; ensemble ils y fondèrent la toute première école pour sourds du nouveau continent. Cette institution existe toujours, elle est connue aujourd'hui sous le nom de Gallaudet University et publie la grande majorité des recherches académiques traitant des langues des signes.

Cet aperçu historique suffit à comprendre partiellement le sujet de cet article : l'ASL découle directement de la LSF. Sans cette dernière, elle serait bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Une analogie linguistique pourrait proposer que l'ASL est à la LSF ce que le français est au latin. Plusieurs études glottochronologiques l'ont montré (Woodward & Desantis, 1977) : bien qu'il existât des systèmes signés sur le territoire américain avant l'arrivée de Clerc, ces "mimiques" furent rapidement effacées par le succès de l'ASL. Ce nouveau mode de communication humaine grandit si rapidement que la structure linguistique contemporaine de l'ASL daterait d'il y a deux mille ans si elle était analysée en termes d'évolution linguistique!

Voilà un contexte favorable à la linguistique comparée : comme Woodward et Desantis nous le rappellent (*ibid*), "en se basant sur 872 signes communs à la LSF et à l'ASL contemporains, le taux de cognats n'est que de 57,3%". Un cognat étant un mot qui existe sous la même forme dans deux langues différentes, ce faible pourcentage révèle la rapidité avec laquelle l'ASL s'est éloignée de sa cousine européenne. De nos jours, et seulement un peu plus de deux siècles plus tard, à peine la moitié des signes sont les mêmes dans les deux langues. Quiconque a des notions de latin et d'ancien français peut se rendre compte qu'une telle différenciation a pris plus de temps pour ces deux langues parlées.

Les différences entre l'ASL et la LSF apparaissent dès le premier niveau des signes : la dactylogogie. Utilisée dans les deux langues, cette façon de signer associe une configuration de la main à une des lettres de l'alphabet. Comme le montrent les alphabets dactylogogiques en ASL et LSF en figure 2 (voir annexes), des 26 lettres, huit diffèrent drastiquement entre les deux langues : A, F, G, H, M, N, P et T. Cela constitue déjà en soit un écart notable. D'autres lettres présentent également des disparités, mais pas suffisamment prononcées pour qu'elles rendent le signe inintelligible. Un autre aspect de la dactylogogie qui sépare grandement l'ASL de la LSF est sa fréquence. Aux États-Unis, il est courant d'épeler des mots, surtout s'ils sont relativement courts (ex. : *STADIUM* [STADE], *RICE* [RIZ]). Le contraste est évident en LSF : la dactylogogie y est très peu utilisée et est même empreinte d'une connotation quelque peu négative aux yeux de la communauté sourde française (Garcia &

Perini, 2010). Les seuls mots dactylogographiés sont très courts, deux voire trois lettres au plus. Il a été présumé que cette quasi-absence est due au fait que les institutions pour sourds sont, en France, souvent contrôlées par des entendants, et qu'elles sont par conséquent désignées par un acronyme plutôt que par un nom sourd, un nom-signe (*ibid*). Il en résulte que les sourds de France évitent en général de recourir à la dactylographie qu'ils considèrent comme étant presque étrangère, comme n'étant pas intrinsèquement sourde.

Cela ne s'applique pas aux mots initialisés ; ceux-ci apparaissent en effet dans les deux langues.

Meier et Kowalski (2013) se sont penchés sur le signe voulant dire *INSTITUTE* (organisation) dans leur recensement d'éléments du lexique de l'ASL ayant une importance culturelle remarquable. Ce signe est fait en "établissant un contact répété entre la main dominante formant un I et l'arête intérieure de la main non-dominante, elle aussi formant un I". De nombreux autres signes dérivent de celui-ci, comme *INSTITUTE* (institut ou école pour sourds), *INSTITUTE* (une école au sens large), *INSTITUTIONALIZED* (le fait d'être interné dans un hôpital psychiatrique), et même *OFF CAMPUS* (en dehors d'un campus universitaire). Bien que ce signe ne soit pas signé de la même façon en LSF, ces chercheurs ont avancé l'hypothèse qu'il provienne du signe français FONDER. Ce dernier ressemble en effet à *INSTITUTE*, et peut signifier "établir", ce qui est un synonyme d'"institutuer". Selon Meier et Kowalski (2013), lorsque les écoles d'ASL ont acquis plus d'indépendance et ont commencé à changer de nom, elles ont délaissé le terme écrit "institut" qui était à leurs yeux négativement connoté. Elles n'ont cependant pas changé le signe et ont conservé son initialisation en I bien que ce soit le mot anglais *school* qui perdure aujourd'hui. Cette permanence est attribuée aux "entités hautement valorisées et centrales aux communautés sourdes" associées aux rencontres faites dans ces institutions. Le signifié est resté le même (*institute*), mais le signifiant écrit a changé (*school*). Cela ne veut pas dire que la LSF est dépourvue d'initialisations. Par exemple, INFOGRAPHIE est fait en signant DESSIN avec les mains en I, ou encore RÊVE est fait en signant IDÉE avec la main en R. De la même façon, le mot *RESTAURANT* est signé en ASL avec le signe *NAPKIN* (serviette) initialisé en R.

Une autre corrélation entre l'ASL et la LSF est ce qui est dénommé *negative incorporation* en anglais, soit la forme négative d'une clause verbale. Woodward et Desantis (1977) expliquent que ce mouvement antérieur de la main accompagné d'un hochement négatif de la tête donne une inflexion négative à un verbe. Ils ont utilisé les mots *GOOD*, *HAVE*, *KNOW*, *LIKE* et *WANT* comme exemples ([BIEN/BON], [AVOIR], [SAVOIR], [APPRÉCIER] et [VOULOIR]). Mis à part *GOOD*, tous ces signes peuvent être accompagnés d'une inflexion négative. Ces auteurs ajoutent qu'en général, ces inflexions sont plus courantes en ASL qu'en LSF. Il est ici possible de supposer que cette différence de fréquence provienne du fait que la langue anglaise est plus propice aux néologismes que le français. L'ASL étant utilisée dans un pays anglophone - et aux États-Unis qui plus est, pays friand de nouveaux mots - il est probable que cette liberté étymologique propre à cette nation eusse contaminé sa langue signée. Cela diffère du français parlé qui est plus rigide et plus contrôlé, serait-ce que par la très officielle Académie Française. Dans une étude consécutive, Woodward (1979) apporte de plus amples explications sur le sujet : à l'époque, l'inflexion négative était à ses débuts en France, alors qu'elle était déjà une partie intégrante de l'ASL. Cela pourrait provenir d'une influence de cette dernière sur sa cousine européenne, ce qui constituerait une sorte d'ouoboros glottochronologique - si je puis dire : la langue plus récente vient à modifier celle qui la précède.

La sémantique et la syntaxe ont été abordées plus haut. Les autres aspects du langage doivent également être inclus dans cette discussion afin de poursuivre la comparaison linguistique.

La morphologie et la phonologie, par exemple, varient de l'ASL à la LSF. Comme rappelé plus haut, la langue des signes est apparue en France et est arrivée aux États-Unis plus tard. Il serait donc logique que certains signes plus anciens soient visibles à Rennes mais pas à Denver, par exemple. Dans son article datant de 1979, Woodward fournit plusieurs échantillons de langue soutenant cette idée. La LSF inclut de nombreux signes faits à deux mains et auprès du visage. Par contraste, on signe plutôt au niveau du torse aux États-Unis. Il ajoute également une variation géographique très intéressante : dans la région de la Nouvelle-Orléans, il n'est pas rare de voir des signes faits au niveau du visage alors que ces mêmes signes seraient faits autour du torse par des sourds d'autres régions du même pays. Il est ici avancé que ceci pourrait être dû à l'influence d'une présence française relativement importante en Louisiane, dans le passé tout comme aujourd'hui. Cet État des États-Unis est en effet le seul à réellement posséder un patrimoine français, il n'est par conséquent pas surprenant d'y trouver des influences jusque dans des dialectes signés régionaux.

Des liens morphologiques et phonologiques peuvent également être constatés dans des influences croisées qui reflètent la nature même de chaque langue. En LSF, les inflexions féminines et masculines sont signées en un mouvement de l'index "en crochet" du front au menton (masculin) ou de la mâchoire inférieure au menton (féminin) (Shaw & Delaporte, 2006). Ces morphèmes se retrouvent dans *BOY/GIRL* en ASL et sont considérés comme étant des reliquats de l'époque de Laurent Clerc qui a, naturellement, distillé quelques signes pré-existants dans cette nouvelle langue des signes bien qu'elle n'ait pas de choses "féminines" ou "masculines", pas de genre grammatical.

Enfin, la pragmatique (au sens linguistique du terme) se doit d'être intégrée à une étude visant à comparer deux systèmes de communication humaine. Ce champ d'étude est largement dominé par des considérations tournant autour des notions de langue soutenue et de langue populaire. Ces deux niveaux de langue sont mentionnés de nombreuses fois dans des recherches portant sur l'ASL ainsi que sur la LSF (Stokoe, 1969-1970 ; Marcowicz, 1972 ; Moore cité par Hawking, 1983) et sont associés au bilinguisme diglossique. Cependant, alors qu'un consensus existe entre langue soutenue et langue populaire pour les modalités audio-orales, il n'en existe pas pour les modalités visuo-gestuelles. C'est là qu'entrent dans cette discussion l'anglais signé et le français signé : ces langues sont des transcriptions littérales de leurs analogues parlées, ce qui les distingue nettement les unes des autres (Garcia & Perini, 2010). Dans le passé, l'anglais et le français signés étaient considérés comme étant les niveaux élevés, l'ASL et la LSF comme étant populaires. Cette théorie était professée par des auteurs se basant sur dix aspects de langage supposément supérieurs en anglais et français signés : la fonction, le prestige, l'héritage littéraire, l'acquisition, la standardisation, la stabilité, la grammaire, le lexique et la phonologie (Hawking, 1983). Par exemple, il était dit que les langues soutenues (signées) sont utilisées dans des contextes officiels et que les populaires (ASL et LSF) se voyaient dans d'autres, moins formels (fonction). Les personnalités sourdes éminentes auraient préféré signer de l'anglais ou du français que d'utiliser l'ASL ou la LSF (prestige). L'anglais et le français signés auraient perduré plus que leurs contreparties (stabilité)... la liste continue. Hawking (1983) procède ensuite à une énumération de contre-arguments pour chacune des dix catégories, déconstruisant ainsi la perception de l'ASL ou de la LSF comme étant des langues inférieures. En voici un aperçu : il nous rappelle que l'ASL et la LSF sont les langues choisies au théâtre, lors de conférences ou

durant les services religieux, ce qui annule tout simplement les arguments de fonction et de prestige. L'anglais signé découle de l'ASL, ce qui contredit l'argument d'héritage littéraire. L'ASL et la LSF sont historiquement plus constantes que l'anglais et le français signés. Leurs structures sont restées beaucoup plus intactes que celles de l'anglais et du français signés qui, elles, sont en permanence débattues. Au temps pour l'aspect de stabilité... La linguistique a toujours été ponctuée par des intentions d'établir des systèmes de valeurs au sein de mêmes langues. Il devient de plus en plus évident que ceux et celles qui avancent ces idées sont en général des locuteurs de ces soi-disant langues soutenues et qui parfois estiment que leur registre de langue est supérieur aux autres. Hawking conclut son article par une suggestion merveilleusement tournée :

“Les entendants gagneraient à comprendre que les mots n'ont pas besoin d'être des unités circonscrites, et qu'ils peuvent contenir d'infinies nuances de sens. En se tournant vers les sourds, les entendants peuvent découvrir une langue non-linéaire” (p.51).

----- CONCLUSION -----

Ce ne fut pas surprenant de découvrir tant de similarités entre l'ASL et la LSF étant donné que la langue des signes a été importée aux États-Unis par un Français. Cela dit, la rapidité avec laquelle les signeurs d'outre-Atlantique se sont appropriés la structure de la LSF est frappante. Si on la regardait d'un point de vue linguistique, l'ASL aurait plus de deux mille ans... Cela montre à quel point cette langue est vivante, à quel point ses locuteurs l'ont fait grandir de façon tout à fait naturelle. Bien que cet article soit relativement succinct, il a permis d'établir que les différences et similarités présentes entre l'ASL et la LSF sont congruentes à celles existant entre d'autres langues faisant partie de mêmes familles lexicales. Tous les aspects du langage y sont inclus (grammaire, syntaxe, morphologie, phonologie et pragmatique) ce qui n'ancre que plus solidement ces deux langues dans le paysage linguistique mondial. Le thème de cet article peut être mis en parallèle avec le livre de Stephen Pinker, *The Language Instinct* (1994). Cet auteur y élabore l'idée selon laquelle tous les êtres humains naissent avec un instinct de langue/langage (seul *language* existe en anglais) présent en eux, et qu'il se manifeste en des motifs que l'on peut cartographier. C'est là que réside la caractéristique principale du langage : il est profondément humain, et pourtant appartient davantage au domaine de l'instinct qu'à celui de la raison. La sensibilité et la spontanéité de l'ASL et de la LSF sont des preuves vivantes de cette idée : si elles n'étaient que des purs produits de la raison, elles n'auraient probablement pas divergé l'une de l'autre à un tel degré, ni n'auraient évolué vers ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.

----- BIBLIOGRAPHIE -----

Garcia, B., Perini, M. (2010). Normes en jeu et jeu des normes dans les deux langues en présence chez les sourds locuteurs de la Langue des Signes Française. *Langage et Société*, 1(131), 75-93. Consulté le 02.06.2016 de Cairn info : www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-1-page-75.htm

Hawking, J. (1983). A re-examination of sign language diglossia. *American Annals of the Deaf*, 128(1), 48-52. doi: 10.1353/aad.2112.0014

Marcowicz, H. (1972). Some sociolinguistic considerations of American sign language. *Sign Language Studies*, 1, 15-41.

Meier, R., Kowalski, J. (2013). The sign INSTITUTE and its derivatives: a family of culturally important ASL signs. *Sign Language Studies*, 13(3), 291 - 315.
doi: 10.1353/sls.2013.0009

Pinker, S. (1994). *The language instinct: how the mind creates language*. New York: Harper Perennial Modern Classics.

Shaw, E., Delaporte, Y. (2006). De l'abbé de l'Épée à la langue des signes américaine : les tribulations du signe SEXE. *Patrimoine sourd*, 17, 17-24. Consulté le 02.06.2016 de HAL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00169358/document>

Stokoe, W.C. (1969-1970). Sign language diglossia. *Studies in Linguistics*, 21, 27-40.

Woodward J. (1979). Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaine et française. *Langages*, 13(56), 78-91. Consulté le 02.06.2016 de Persée : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1979_num_13_56_1830

Woodward, J., Desantis, S. (1977). Negative incorporation in French and American sign language. *Language in Society*, 6(3), 379 - 388. doi: 10.1017/S0047404500005078

----- ANNEXES -----

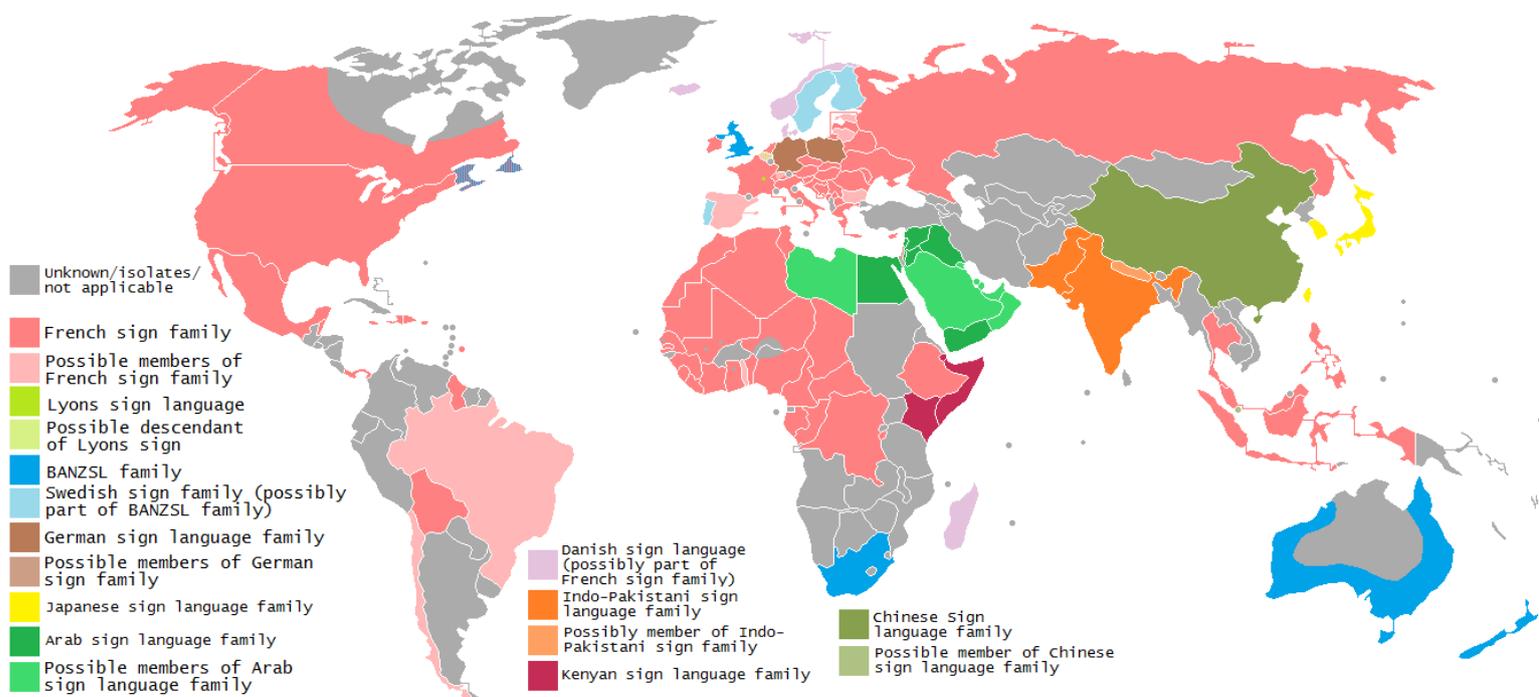
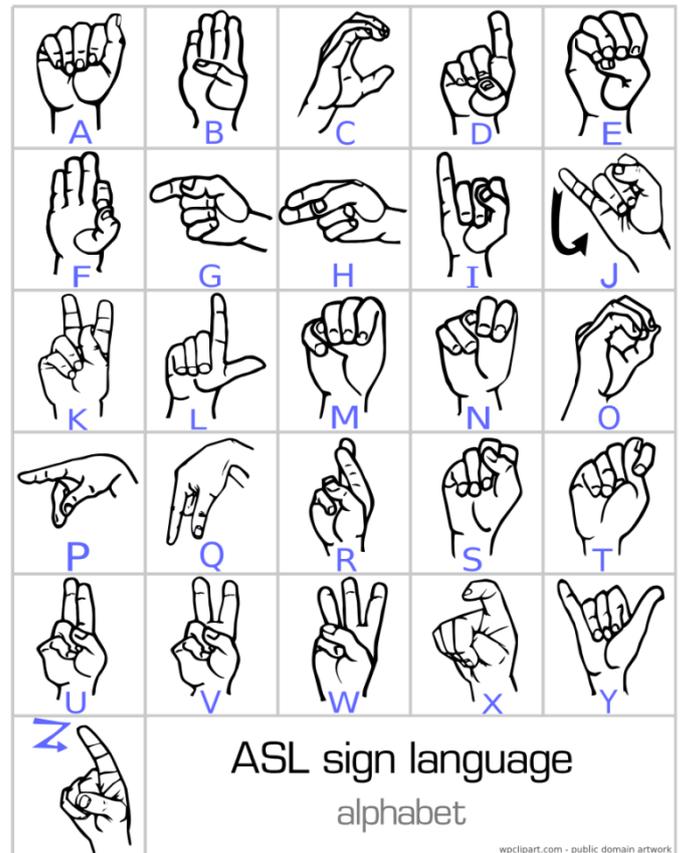
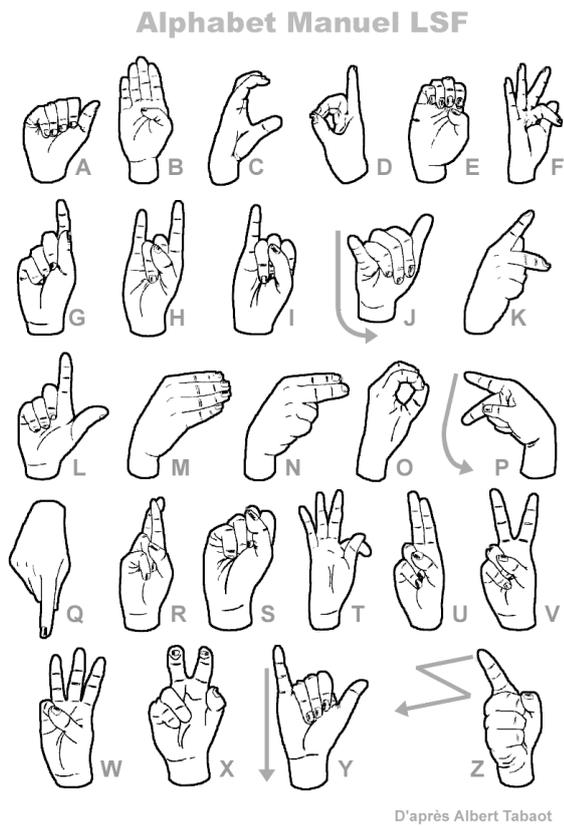


Figure 1. Distribution des familles de langues des signes sur la mappemonde (<http://i.imgur.com/WofPC5C.png>)



(auteur: Maharajah).

Figure 2.
Alphabets LSF (http://rocbo.lautre.net/orthog/img/alphabet_lsf.png) et de WP clipart) et ASL (http://www.wpcipart.com/sign_language/American_Sign_Language_Alphabet.png)